

**Championnat Suisse 15m SNS**  
Morges – du 11 au 14 septembre 2014

## Avis de course

### 1. Organisateur

Club Nautique Morgien, CH – 1110 Morges, place de la Navigation 1  
Tél. +41 21 811 55 22, [mail@cnmorges.ch](mailto:mail@cnmorges.ch), [www.cnmorges.ch](http://www.cnmorges.ch)

- Président du comité d'organisation : CNM – Responsable Vincent Zanlonghi
- Président du comité de course : Vincent Messerli
- Comité de réclamation : Hubert Telfser, Nicou-Nicolae Stefan, Ernst Schläppi
- Délégué Swiss Sailing : François Schluchter - [francois.schluchter@swiss-sailing.ch](mailto:francois.schluchter@swiss-sailing.ch)
- Jaugeur : Guy Roland Perrin

En collaboration avec l'association de la classe des 15m SNS

- Président de la classe : Hans Lüedi

Site : [www.15m2-sns-class.ch](http://www.15m2-sns-class.ch)

### 2. Lieu et dates

Le championnat se déroulera du jeudi 11 au dimanche 14 septembre 2014 dans la baie de Morges.

### 3. Règles

La régate sera régie par :

- 3.1 Les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile de l'ISAF en cours.
- 3.2 Le règlement de Swiss Sailing concernant les Championnats de Suisse.
- 3.3 La langue officielle est le français.

### 4. Admissibilité

4.1 Les participants doivent être membres d'un club affilié à l'ISAF. Pour les participants suisses, les directives de Swiss Sailing font foi.

4.2 Une licence temporaire de Swiss Sailing pourra être acquise sur place.

### 5. Publicité

5.1 La publicité des participants est admise.

5.2 Publicité restreinte selon régulation 20 de l'ISAF.

### 6. Inscriptions

6.1 L'inscription se fait en ligne <http://cnmorges.ch/inscriptions/application/index.php/register/login>

et les documents suivants \* doivent être si possible envoyés par mail à : [mail@cnmorges.ch](mailto:mail@cnmorges.ch)  
ou par courrier à : Club Nautique Morgien - Place de la Navigation 1 – 1110 Morges.

\*

- Certificat de jauge valable
- Cartes de Swiss Sailing ou licences
- Autorisation de port de publicité pour les bateaux suisses

6.2 L'inscription se fait en ligne, voir lien susmentionné (§1).

6.3 Délai d'inscription : 15 jours avant la date du championnat

6.4 Finances : CHF 180.-- par bateau, à verser sur notre compte à l'UBS de Morges  
IBAN N° CH45 0024 3243 G254 2318 0 avant le 05 septembre 2014.

## 7. Programme & manifestation

7.1 Horaires :

Jeudi 11 sept.	15h00 - 19h00	Contrôle de jauge Accueil, confirmation des inscriptions, remise des instructions de courses
	19h00 - 20h00	Assemblée générale de la classe
Vendredi 12 sept.	08h00 - 12h00	Contrôle de jauge
	13h00	Ouverture officielle du championnat et briefing
	14h30	Premier signal d'avertissement possible
	19h00	Apéritif au château
Samedi 13 sept.	08h30	Premier signal d'avertissement possible
	20h00	Repas officiel au restaurant du CNM CHF 50.--/pers. sur inscription au restaurant au 021/801.51.51
Dimanche 14 sept.	08h30	Premier signal d'avertissement possible
	13h30	Dernier signal d'avertissement possible Distribution officielle des prix et clôture du championnat.

7.2 Nombre de courses:

- Il est prévu de courir 12 courses maximum.
- Le championnat sera validé si au moins 4 courses valables sont courues.
- Nombre de courses maximum par jour : 5.

## 8. Jauge

8.1 Les contrôles des certificats de jauge, ainsi que les différents contrôles de jauge seront effectués dans le local à côté du club house.

8.2 Aucun certificat de jauge ne sera délivré sur place.

## 9. Parcours

Les parcours seront de type « banane ». *Voir plan annexé*

## 10. Système de pénalité

Les règles 44.1 est modifiée de sorte qu'un seul tour, comprenant un virement de bord et un empannage, est exigé.

## 11. Classement

11.1 Le système de classement "à minima" de l'annexe A des RCV s'appliquera.

11.2 Quand 4 courses ou plus auront été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les manches en retirant son plus mauvais score.

11.3 La remise des prix peut suivre à l'issue du délai de réclamations de la dernière manche courue.

## **12. Prix**

12.1 Les prix suivants seront attribués :

- Médailles pour les trois premiers bateaux.
- Prix pour les trois premiers bateaux au classement général final.
- Prix pour les trois premiers de chaque catégorie.

## **13. Amarrages et places de parc**

13.1 Chaque bateau se verra attribuer une place d'amarrage selon les instructions du garde-port et devra s'y conformer.

13.2 L'emploi de la grue est gratuit pour les participants au Championnat Suisse 15m SNS.

13.3 Une place de parc est prévue pour les remorques et celles-ci devront être impérativement

déposées à cet endroit.

13.5 Aucun bateau concurrent ne pourra être sorti de l'eau durant le championnat sans autorisation préalable du Comité de Course ou du Comité de Réclamations.

## **14. Responsabilités et assurances**

14.1 Les navigateurs sont tenus de respecter l'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et ses amendements locaux.

14.2 Les concurrents participent au championnat à leurs propres risques (règle 4 des RCV, Décision de courir).

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre du championnat, aussi bien avant, pendant, qu'après le championnat.

14.3 Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture du montant minimum légal en vigueur et valable en compétition.

## **15. Informations aux participants et formulaire d'inscription**

Voir documents annexés.

Sur ce lien se trouve les hôtels à disposition des navigateurs :

<http://www.morges-tourisme.ch/fr/herbergement/hotels/listedeshotels>

Si vous voulez vous restaurer au restaurant du CNM le jeudi et vendredi soir, il serait préférable de réserver (021/801.51.51).